

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
28 novembre 2017
À 20H30

Etaient présents :

1	Loïc BARBIER	8	Sophie LEBOSSE
2	Sophie GRINEISER	9	Jean-Claude GUEZENNEC
3	Jean-Luc LECOMTE	10	Daniel BEAUDOUX
4	Françoise COUTAND	11	Céline BESNARD
5	Dominique TIERCELIN	12	Sandrine FIAN
6	Béatrice GALLET	13	Gaëtan LE GAC
7	Michel FISSEAU		

Absents excusés : Jean-Luc JOUANIGOT ayant donné pouvoir à Loïc BARBIER, Frédérique PERBOST ayant donné pouvoir à Françoise COUTAND, Eric HAMEAU.

Absents non excusés : Thierry NICOLAS.

Madame Françoise COUTAND est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Dotation globale de fonctionnement – Recensement de la longueur de voirie,
- 2) Réalisation du plan d'entretien - Choix de l'entreprise,
- 3) Désamiantage ancienne gendarmerie – Choix de l'entreprise,
- 4) Admissions en non valeurs,
- 5) Projet de couverture d'un terrain de tennis,
- 6) Acquisition d'un immeuble rue de la Bahine,
- 7) Mise en vente d'un immeuble place de la Halle,
- 8) Questions diverses.

DGF – LONGUEUR DE VOIRIE

Monsieur le Maire expose qu'au nombre des critères d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) aux communes figure le linéaire de la voirie communale.

Pour la Commune de BREZOLLES, la longueur retenue au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en 2017 est de 11,657 kms.

Historiquement, l'ordonnance n° 59-115 du 7 janvier 1959, les circulaires n° 426 du 31 juillet 1961 et n° 32 du 16 janvier 1962 et les décrets n° 64 du 14 mars 1964 et 76-790 du 20 août 1976 ont

décrits la voirie communale comme comprenant 3 parties :

- Les voies communales et leurs dépendances (talus, accotement,...) à caractère de chemin,
- Les voies communales qui ont caractère de rue, en principe désignées par un nom,
- Les voies communales à caractère de place ouverte à la circulation publique.

Le Conseil Municipal peut classer une voie dans la voirie communale sans enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Suite à la construction des logements seniors, la rue de la Tour, l'allée Urbain et l'allée Marguerite ont été créées.

Par conséquent, il est proposé de modifier le tableau de classement de la voirie communale pour tenir compte de la création de 191 mètres de voirie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

MODIFIE le tableau de classement de la voirie communale tel qu'il est annexé à la présente délibération,

PRECISE que cette modification emporte classement de l'ensemble des voies qui y figurent à la voirie communale,

ARRETE, par voie de conséquence, le linéaire de la voirie communale à 11.848 kms (en augmentation de 0.191 km par rapport au linéaire retenu pour le calcul des dotations de l'Etat) ;

PRECISE que ces nouvelles données devront être intégrées pour la part voirie dans le calcul de la Dotation de Solidarité Rurale tant au niveau de la fraction péréquation qu'au niveau de la fraction cible.

MANDATE M. le Maire à assurer l'exécution de la présente décision et l'**AUTORISE** à signer tout document utile à cette fin.

Avenue	du Général de Gaulle	560	Rue	de Montréal	180		Lotissement HLM Tillières	40
Rue	des Acacias	160	Rue	aux moutons	47		Liaison station épuration	110
Rue	de la Bahine	152	Rue	des noisetiers	150	Impasse	du stade	150
Rue	du Bois du Prieuré	202	Rue	Notre Dame	47	Chemin	de la Choltièrre	600
Rue	Boudet	130	Rue	du parc Saint André	326	Chemin	du petit chêne	125
Rue	des Bouleaux	105	Rue	Pasteur	266	Chemin	les brosses	275
Rue	du Bourg Viel	160	Rue	des petites vignes	300	Chemin	la Valterie	320
Rue	du camp	231	Rue	des peupliers	150	Chemin	de Boissard	590
Rue	Marie Curie	288	Rue	Gaston Ramon	350	Chemin	de la Merville	120
Rue	du 19 mars 1962	155	Rue	Saint Germain	57	Chemin	descente de l'église	40
Rue	de l'Eglise	134	Rue	de Saint Rémy	455	Chemin	de Sevard	250
Rue	des Erables	162	Rue	des Saules	55	Ruelle	du sabot	60
Rue	de l'Etang	172	Rue	des Tilleuls	103	Ruelle	de la porte de Verneuil	70
Rue	au Fil	40	Rue	du tramway	485	Ruelle	Mantoue	65
Rue	de la Friche	236	Rue	de la tuilerie	222	Ruelle	Boudet	40
Rue	Louis de Gonzague	180	Rue	du vieux lavoir	65	Ruelle	de la mare des tourelles	35
Rue	du grenier à sel	90	Rue	de VlamincK	232	Ruelle	des remparts	150
Rue	au lait	153	Rue	de la Tour	122	Venelle	Mantoue	45
Rue	de la mairie	52	Allée	Urbain	34		Voie accès collège	130
Rue	de la Maladrerie	180	Allée	Marguerite	35		ZI Voie Bonnot	420
Rue	Malpeine	70			3681		ZI Rue de Saint Rémy	390
Rue	Mantoue	100						
Rue	de la mare des tourelles	130						
Rue	des marronniers	300						

4142

4025

LONGUEUR DE VOIRIE TOTALE :

11 848

RÉALISATION D'UN PLAN D'ENTRETIEN

La commune de Brezolles ayant fait un groupement de commande avec Bérrou la Mulotière et Le BoullayMivoye, il est impératif que ces deux communes aient délibéré avant la commune de Brezolles, hors la commune du BoullayMivoye ne l'a pas encore fait.

Ce sujet est donc reporté au prochain conseil municipal.

DÉSAMIANTAGE ANCIENNE GENDARMERIE CHOIX DE L'ENTREPRISE

Lors de l'évacuation des déblais, suite à l'effondrement de l'ancienne gendarmerie, des tuyaux en fibrociment contenant des fibres d'amiante ont été découverts alors que le diagnostic amiante avant démolition n'en signalait pas.

Il a été nécessaire de lancer une consultation pour l'évacuation et le traitement des matériaux amiantés.

Seules deux entreprises sur les vingt consultées ont répondu à l'offre de service.

TRAPIB SAS - Le Havre : 10 794.00 euros HT soit 12 952.80 euros TTC.

SN TTC SAS - Lucé : 7 998.00 euros HT soit 9 597.60 euros TTC.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** de confier l'évacuation et le traitement des matériaux amiantés de l'ancienne gendarmerie à l'entreprise **SN TTC SAS** pour un montant de **9 597.60 euros TTC**.

ADMISSIONS EN NON VALEURS 2017

La trésorerie municipale de Dreux n'ayant pu procéder au recouvrement des pièces portées sur :

- l'état N°2359620212 pour un montant de 4 167.89 euros,

- l'état N°2480741112 pour un montant de 872.00 euros,

Monsieur le Maire propose une admission en non valeurs de ces pièces irrécouvrables.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** d'admettre en non valeurs l'ensemble des pièces figurant sur les états N°2359620212 et N°2480741112 pour un montant total de **5 039.89 euros**.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Deux propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ces biens.

ZB 27 - 1190 m² - 36 rue de Verneuil

AB 164 - 355 m² - 4 rue de Tillières

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

PROJET DE COUVERTURE D'UN TERRAIN DE TENNIS

Le club de tennis de Brezolles souhaite couvrir un des terrains extérieurs de tennis.

Il est prêt à financer intégralement ces travaux.

Cependant, pour le moment il n'a pas été trouvé de cadre juridique fiable pour permettre à une association de construire sur un terrain appartenant au domaine public.

La commune a sollicité le juriste de l'agglomération du pays de Dreux pour réfléchir à un montage juridique.

L'assemblée est favorable à ces travaux si une solution administrative sûre peut être trouvée.

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE RUE DE LA BAHINE

Monsieur et Madame LE GAC ayant accepté la proposition de la commune, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents, d'acquérir leur grange au prix de 30 000 euros. Un géomètre sera mandaté pour faire une division de la parcelle préalablement à la vente.

MISE EN VENTE D'UN IMMEUBLE PLACE DE LA HALLE

La SCI 9 place de la Halle au blé, représentée par Monsieur et Madame LONCHAMPT propose à la commune de Brezolles l'acquisition d'un ensemble immobilier comprenant 1 local commercial et 3 appartements (1T3 et 2T2) au prix de 235 000 euros.

L'assemblée décide de ne pas répondre favorablement à cette proposition, le prix est trop élevé pour le budget communal.

QUESTIONS DIVERSES

ACQUISITION FONCIERE

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal se rend acquéreur d'une parcelle de 44 761 m² rue du Tramway au prix de 20 000 euros.

COLLEGE Maurice de Vlaminck

Huit élèves de 3^{ème} partiront en Irlande en mars, la commune participe à hauteur de 100 euros par élève.

Comme chaque année, la commune participe à hauteur de 15 euros par élève (de Brezolles) pour aider le collège à financer les activités pédagogiques, soit pour 110 élèves : 1650 euros.

Agglomération du Pays de Dreux

L'assemblée donne son autorisation pour que l'agglomération du pays de Dreux puisse installer le matériel lié à la vidéo surveillance à la mairie.

Club d'athlétisme de Brezolles :

Madame GRINEISER informe l'assemblée sur l'évolution de l'organisation du trail nocturne de février.

Le conseil municipal ne s'oppose pas à la venue d'un Food-Truck lors de cette manifestation.

Sandrine FIAN

Fait part de la satisfaction des convives lors du banquet des aînés.

Céline BESNARD

Souhaite que les décorations de Noël ne soient pas installées si tôt.

C'est une société privée qui procède à cette installation et cette année si nous n'avions pas choisi cette installation précoce, les décorations de Noël n'auraient pas pu être installées avant la seconde quinzaine de décembre.

Jean-Claude GUEZENNEC

Déplore la présence de pare-vues le long des clôtures route de Verneuil d'autant plus que c'est interdit par le règlement d'urbanisme.

Souhaiterait que la fontaine soit remise en service.

Cela nécessite beaucoup de travaux, elle pourrait servir plutôt de jardinière.

Dominique TIERCELIN

Informe l'assemblée que, suite au dernier conseil d'administration de la maison de retraite, il a été convenu que l'EHPAD de Senonches assurerait la direction, un sous-directeur serait recruté pour la direction de l'EHPAD Brezolles.

Sophie GRINEISER

Fait remarquer que l'éclairage public est insuffisant aux abords du collège.

Informe l'assemblée de la réalisation, en faveur du Téléthon, d'une action commune avec le tennis club, les 8 et 9 décembre.

Françoise COUTAND

Informe l'assemblée que tous les enfants des écoles ont reçu un calendrier de l'avent, un spectacle de Noël leur sera également offert le 19 décembre au patio.

Se félicite de l'avancée des travaux sur l'aire de jeux.

Béatrice GALLET

Aimerait que soit étudiée la possibilité d'éclairer l'église de l'intérieur pour profiter de la beauté des vitraux le soir.

Michel FISSEAU

Déplore la fermeture de nouveaux commerces à Brezolles.

Daniel BEAUDOUX

Souhaite être informé sur la suite du chantier d'abattage des arbres chemin du Prieuré et aux abords de l'étang.

Des arbres dangereux doivent être encore abattus chemin du Prieuré. Aux abords de l'étang, des arbres vont être replantés cet hiver.

Aimerait que le parterre de fleurs à l'angle de la rue de Tillières et de l'Avenue du Général de Gaulle soit réaménagé.

La séance est levée à 22h.